



*Municipalité
de
Ste-Perpétue*

Sainte-Perpétue, le 15 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin Président

Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes

377 rue Bank

Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir ci-joint une copie de résolution adoptée par le conseil municipal lors de la réunion ordinaire du 06 octobre concernant les compressions dans les services postaux.

Les membres du conseil sont persuadés que vous accorderez une attention particulière à cette problématique.

Espérant le tout conforme, recevez, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Lorraine B. Morneau
Lorraine B. Morneau d.g.a

Pour Marie-Claude Chouinard d.g.

COPIE DE RÉSOLUTION

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Perpète
MCC DE L'EST

À une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue lundi le 6 octobre 2014 à 19 :30 heures sont présents Mesdames Guyline Cloutier, Stéphanie Lizotte, Caroline Caron, Messieurs Pierre Harton, Claude Daigle, Yan Chouinard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

206-10-2014 Sauvons Postes Canada-Non aux compressions

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu :

QUE la Municipalité de Sainte-Perpète écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la Municipalité de Sainte-Perpétue demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

La conseillère Guylaine Cloutier s'abstient sur cette décision.

Vraie copie certifiée conforme

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.
Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.